

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GESTYS SANTE BIOTECH

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
- Rapport comptable

Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale qui a pour objectif de gestion de permettre aux porteurs de parts d'être associés aux évolutions des sociétés européennes du secteur de la santé et plus particulièrement des biotechnologies, sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence

Le portefeuille ne cherchera pas à répliquer un indice de référence. Cependant, à titre de comparaison à posteriori, l'indice NEXT BIOTECH retenu en cours de clôture, dividendes non réinvestis, peut être utilisé. La performance du FIA peut s'écarter sensiblement de celle de cet indice.

L'indice NEXT BIOTECH, calculé par Euronext, est composé des valeurs de sociétés de biotechnologie, cotées sur les marchés Euronext et Euronext Growth (Paris, Bruxelles, Amsterdam), figurant dans le secteur 4573 de la classification ICB. A ce jour, il comprend 20 valeurs.

Les règles de calcul de cet indice ne tiennent pas compte des ajustements éventuels liés au paiement des dividendes ordinaires par les sociétés retenues dans la composition de l'indice. Pour plus de précisions, ces règles de calcul sont disponibles sur le site d'Euronext www.nyx.com/indices

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'actions européennes de sociétés du secteur de la santé en général et de la biotechnologie en particulier.

Le gérant met en œuvre un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Les valeurs seront retenues en fonction de leur positionnement au sein de leur secteur et de l'identification de catalyseurs forts (évolution de l'actionnariat, état d'avancement des recherches...).

Le FIA est investi essentiellement en titres émis par des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises ou de l'Union Européenne, cotées sur des marchés réglementés ou organisés. Ces entreprises ont moins de 5000 salariés, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2000 millions d'euros.

Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 75% à 100% sur les marchés d'actions, françaises et de la zone euro, de toutes capitalisations, dont :

- de 75% à 100% aux marchés des actions du secteur de la santé ;

- de 50% à 100% aux actions du secteur de la biotechnologie.

- de 50% à 100% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations (inférieures à 1 milliard d'€).

- de 0% à 25% en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, d'émetteurs de la zone euro, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

- de 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

Les titres éligibles au PEA et au PEA-PME représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut être investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, ou en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R.214-34 du Code Monétaire et Financier.

Il n'intervient pas sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels ni sur des titres intégrant des dérivés, hormis les bons de souscription d'Actions (BSA)

Il peut intervenir sur les dépôts et emprunts d'espèces.

Profil de risque

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

COMMENTAIRE DE GESTION

FCP GESTYS SANTE BIOTECH (FR0007057625)

FIA de droit français

Classification AMF : Actions de pays la zone euro

Classification Morningstar : Secteur Biotechnologie

RAPPORT ANNEE 2018

Le rapport est établi sur la base du dernier inventaire, au 31 décembre 2018

I - Orientation

a) Affectation des résultats : les revenus du FIA sont capitalisés.

b) Objectif de gestion : GESTYS SANTE BIOTECH a pour objectif de permettre aux porteurs de parts d'être associés aux évolutions des sociétés européennes du secteur de la santé et plus particulièrement des biotechnologies, sur la durée de placement recommandée.

c) Indicateur de référence : Le portefeuille ne cherchera pas à répliquer un indice de référence. Cependant, à titre de comparaison à posteriori, l'indice NEXT BIOTECH retenu en cours de clôture, dividendes non réinvestis, peut être utilisé. La performance du FIA peut s'écarter sensiblement de celle de cet indice.

d) Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

La valeur liquidative peut connaître des variations importantes en fonction de différents facteurs liés aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, des chiffres macro-économiques ou de la législation juridique et fiscale.

L'investisseur s'expose aux risques suivants :

Un risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et sur la sélection des valeurs. Il existe donc un risque que le FIA ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes.

Un risque de perte en capital

Le FIA ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Un risque actions

En cas de variation à la baisse des marchés d'actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser. Le FIA est exposé au risque d'évolution des marchés boursiers et la valeur de ses placements variera en fonction d'événements propres aux entreprises, à l'état général des marchés financiers ainsi qu'à la conjoncture économique et financière des pays dans lesquels il est investi. Une baisse de ces marchés peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Un risque sectoriel

Le FIA sera exposé principalement (jusqu'à 100% de son actif) dans des sociétés du secteur de la santé et plus particulièrement de la biotechnologie. L'évolution de la valeur de ces sociétés pourra varier de façon différenciée et plus sensible à certains aléas sectoriels que les actions des autres secteurs de l'économie. Une baisse des valeurs de ce secteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la taille de capitalisation des titres sélectionnés :

Le FIA peut investir en direct dans des actions de petites ou moyennes capitalisations jusqu'à 100 % de son actif. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Une baisse de ces marchés peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Un risque de crédit

Une partie du FIA peut être investi en titres de créances privées ou publiques. En cas de défaut ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés, notamment de la dégradation de leur notation par les agences de notation financière, la valeur de ces créances peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Un risque de taux

Le FIA peut être exposé au risque de taux lié aux variations des taux d'intérêts de la courbe monétaire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés monétaires, qui provoque une baisse des cours des produits monétaires et par conséquent une baisse de valeur liquidative du FIA. Ce risque est faible compte tenu de la maturité courte des produits dans lesquels le FIA est susceptible d'investir. Une hausse des taux se traduit par une baisse des instruments financiers de taux qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Le porteur s'expose accessoirement au risque lié à l'investissement dans certains OPC ou fonds d'investissement et au risque de change (voir note détaillée du prospectus complet).

Le porteur d'expose accessoirement au risque lié à l'investissement dans certains OPC ou fonds d'investissement et au risque de change (voir note détaillée du prospectus complet).

II - Changements substantiels intervenus au cours de la période

- Néant

III - Politique d'investissement

Au 31 décembre 2018, le fonds est investi à 62,29% en valeurs de l'indice NEXT BIOTECH, à 9,47% en sociétés de biotechnologies n'appartenant pas à l'indice NEXT BIOTECH et à 25,46% en valeurs du secteur de la santé.

Le risque du fonds est géré avec la possibilité d'avoir quatre poches d'investissement bien distinctes:

- une première poche que nous considérons comme étant à risque faible et qui concerne les sociétés du secteur de la santé, hors valeurs de biotechnologie, présentant une récurrence de leur chiffre d'affaires et une visibilité sur plusieurs années. Les valorisations de ces sociétés sont généralement élevées mais justifiées. Les acteurs du diagnostic composent majoritairement cette poche d'investissement.
- Une seconde poche que nous considérons comme étant à risque moyen et qui concerne les sociétés biopharmaceutiques ou les sociétés pharmaceutiques de spécialité. Leur chiffre

d'affaires est généralement récurrent mais le développement concomitant de nouvelles molécules présente un risque pour l'investisseur.

- Une troisième poche que nous considérons comme étant à risque important et qui concerne les sociétés de biotechnologie disposant de plateformes technologiques spécifiques, soit de découverte de nouveaux candidats médicaments, soit de production pour le compte d'autres acteurs. Ces sociétés génèrent du chiffre d'affaires par le biais de licences et développent également de nouvelles molécules.
- Une quatrième poche que nous considérons comme étant à risque très important et qui concerne les sociétés de biotechnologie développant uniquement de nouvelles molécules. Ces sociétés ne réalisent pas ou peu de chiffre d'affaires et font régulièrement appel au marché pour se financer. Le potentiel de performance est très important en cas de mise sur le marché des molécules développées.

Les éléments ayant contribué positivement à la performance du fonds sur l'année sont principalement:

- l'annonce du lancement par Sangamo Therapeutics d'une OPA amicale sur TxCell avec une prime supérieure à 150% sur le dernier cours coté,
- le renforcement de la collaboration d'Innate Pharma avec AstraZeneca,
- les résultats prometteurs de Quantum Genomics dans son traitement de l'hypertension artérielle,
- la publication par Nanobiotix de résultats très positifs pour son étude de phase II/III sur le traitement des tumeurs malignes dans le sarcome des tissus mous.

Les éléments ayant contribué négativement à la performance du fonds sur l'année sont principalement:

- la poursuite du plus long marché baissier entamé au deuxième semestre 2015 par le secteur des biotechnologies françaises composant le principal des investissements de notre portefeuille et entretenu par de nombreuses annonces négatives sur les plans cliniques et réglementaires mais aussi par des besoins récurrents de financements souvent dilutifs,
- la mise à mal du secteur des valeurs de la Medtech et particulièrement de celles spécialisées dans les domaines du diagnostic et de l'accompagnement des traitements,
- l'annonce par Cerenis Therapeutics d'un échec pour la phase III de Tango CER-001 chez les patients atteints de déficience en HDL,
- le retrait à l'initiative de DBV Technologies de son dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché de son produit phare Viaskin Peanut à la suite de discussions avec la Food and Drug Administration (FDA) américaine concernant sa fabrication et ses contrôles qualité insuffisants.

Le fonds baisse de 56,10% sur l'année 2018.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA et au PEA-PME.

IV - Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montants)	
	Acquisitions	Cessions
a) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1	12 423 152,42	12 725 802,95
b) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0	0
c) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	0	0
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	0	0

V - Evolution de l'actif net et de la valeur de la part

Date	V.L (€)	Nombre de parts	Actif Net (en K€)
31/12/2008	23,75	24 583	584
31/12/2009	31,64	100 442	3 177
31/12/2010	29,45	168 063,499	4 950
31/12/2011	19,855	90 098,871	1 789
31/12/2012	24,28	104 310,965	2 532
31/12/2013	24,49	117 434,298	2 877
31/12/2014	42,46	229 674,356	9 754
31/12/2015	53,76	229 806,640	12 355
30/12/2016	30,86	197 223,929	6 087
29/12/2017	21,39	183 151,395	3 919
31/12/2018	9,39	177 030,616	1 663

VI - Ventilation simplifiée de l'actif

Groupe de Valeurs	Pourcentage arrondi de l'actif net	
	2 nd semestre 2018	1 ^{er} semestre 2018
Actions et valeurs assimilées	97,22%	99,63%
Disponibilités	2,78%	0,37%
Total Actif Net	100%	100%

Détail du portefeuille disponible sur demande à l'adresse suivante :

GESTYS

9, rue Beaujon

75008 PARIS

et sur le site internet www.gestys.com.

VII – Effet de levier

	Au 31/12 2018
Calcul de l'effet de levier selon la méthode brute	97,22%
Calcul de l'effet de levier selon la méthode de l'engagement	100%

Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

VIII Tableaux d'exposition aux risques

Tableau d'exposition au risque action		
	Bilan	Hors Bilan
Actions et valeurs assimilées	97,22%	0%
Valeurs Françaises	75,87%	0%
Valeurs Etrangères	21,35%	0%

Exposition au risque de taux : 0%

Exposition au risque de change : 0 %

IX – Traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs du FIA n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

X – Taux de rotation

Taux de rotation sur l'année 2018 : 7,41

XI – Compte rendu sur les rémunérations versées en 2018

en Euros	Part Fixe	Part Variable	Rémunération Brute Totale
Rémunérations brutes versées au cours de l'exercice (ensemble du personnel)	141006	0	141006
Dont rémunérations brutes versées aux collaborateurs identifiées comme preneurs de risques (2 bénéficiaires)	141006	0	141006

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion en vigueur au 1^{er} janvier 2018, sont disponibles sur le site internet de GESTYS.

XII – Informations diverses

Etablissement gestionnaire : GESTYS

9, rue Beaujon-75008 PARIS

Etablissement dépositaire : CM-CIC Securities

6, avenue de Provence – 75441 PARIS cedex 09

Rapport mis à la disposition des souscripteurs dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période et adressé s'ils en font la demande auprès de la société de gestion.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires ainsi que la politique de vote du fonds est disponible sur le site internet www.gestys.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, l'investisseur est informé que Gestys ne prend pas en compte de critères environnementaux, sociaux, ni de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement du fonds Gestys Santé Biotech.

Autre fonds géré par GESTYS : Gestys Analyse Technique.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GESTYS SANTE BIOTECH



KPMG S.A.
Siège social
Tour ECHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92088 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 65 88 86 66
Télécopie : +33 (0)1 65 88 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
GESTYS SANTE BIOTECH
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance,
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-3006901
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social
KPMG S.A.
Tour Echo
2 Avenue Gambetta
92088 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 607 100 €
Code APE 8420Z
775 735 417 N.C.S. Numéro
TVA Unif Européenne
FR 77 775 735 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92085 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 88
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 80
Site Internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement GESTYS SANTE BIOTECH

9, rue Beaujon - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS SANTE BIOTECH constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse,

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-3090101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egly
2 Avenue Gambetta
92056 Paris la Défense Cedex
Capital : € 407 109 €
Coda A12 83002
775 720 417 R.C.S. Nanterre
TVA Unif Européenne
FR 77 775 720 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

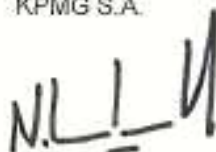
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 mai 2019

KPMG S.A.



Nicolas Duval Arnould
Associé

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2018

GESTYS SANTE BIOTECH

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers sur la base de critères objectifs (coût, conditions et qualité de l'exécution, aide à la décision, etc...). Cette politique est disponible sur simple demande ou sur le site internet de Gestys : www.gestys.com

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

07/06/2018 : Frais : - Revue de la rédaction des commissions de mouvement, sans augmentation

17/10/2018 : Caractéristiques comptables : Ajout du tableau cinématique détaillant la centralisation, le calcul et diffusion de la VL, et le règlement livraison

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	1 616 617,50	3 911 565,00
Actions et valeurs assimilées	1 616 617,50	3 911 565,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 616 617,50	3 911 565,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	35 578,23	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	35 578,23	0,00
Comptes financiers	29 051,84	16 257,76
Liquidités	29 051,84	16 257,76
Total de l'actif	1 681 247,57	3 927 822,76

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	3 327 157,20	5 806 929,30
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 596 254,58	-1 770 620,15
Résultat de l'exercice (a, b)	-68 125,94	-117 453,67
Total des capitaux propres	1 662 776,68	3 918 855,48
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	18 470,89	8 967,28
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	18 470,89	8 967,28
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	1 681 247,57	3 927 822,76

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	140,00	88,94
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	140,00	88,94
Résultat sur opérations financières (I - II)	-140,00	-88,94
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	71 600,35	121 391,14
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-71 740,35	-121 480,08
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	3 614,41	4 026,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-68 125,94	-117 453,67

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007057625	2,392 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007057625	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007057625 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,60%TTC Max pour les actions dont une commission fixe pour le dépositaire : France 25€ TTC Etranger 30€ TTC Pour les TCN BT Une commission fixe acquise 100% au dépositaire France 25€ TTC Etranger 55€ TTC Pour les Marchés à Terme Futurs EUREX : 8€ TTC/lot Max dont une commission fixe pour le dépositaire : 2€ TTC/lot Options EUREX : 1,68%TTC Mini 15€ TTC dont une commission fixe pour le dépositaire : 0.35% mini 7€ TTC Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	3 918 855,48	6 086 784,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 403 591,69	3 126 625,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 428 681,76	-3 556 990,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	745 608,91	968 624,71
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 263 333,52	-2 582 231,93
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-166 950,10	-200 189,38
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-474 573,67	197 712,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 637 364,95</i>	<i>-1 162 791,28</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 162 791,28</i>	<i>-1 360 504,19</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-71 740,35	-121 480,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	1 662 776,68	3 918 855,48

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	29 051,84	1,75	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 051,84	1,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes	0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes	0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-68 125,94	-117 453,67
Total	-68 125,94	-117 453,67
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-68 125,94	-117 453,67
Total	-68 125,94	-117 453,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 596 254,58	-1 770 620,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 596 254,58	-1 770 620,15
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 596 254,58	-1 770 620,15
Total	-1 596 254,58	-1 770 620,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
ACTIF NET					
en EUR	9 753 914,00	12 354 568,01	6 086 784,06	3 918 855,48	1 662 776,68
Nombre de titres					
Parts C	229 674,356	229 806,640	197 223,929	183 151,395	177 030,616
Valeur liquidative unitaire					
Parts C EUR	42,46	53,76	30,86	21,39	9,39
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)					
en EUR	18,44	13,61	-22,90	-10,30	-9,40

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	93 942,02100	1 403 591,69
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-100 062,80000	-1 428 681,76
Solde net des Souscriptions Rachats	-6 120,77900	-25 090,07
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	177 030,61600	

COMMISSIONS

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	4 732,32
Montant des commissions de souscription perçues	4 732,32
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	4 732,32
Montant des commissions de souscription r�troced�es	4 732,32
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,38
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	71 600,35
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	SRD et règlements différés	35 578,23
Total des créances		35 578,23
Dettes	SRD et règlements différés	14 932,43
Dettes	Frais de gestion	3 538,46
Total des dettes		18 470,89
Total dettes et créances		17 107,34

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	1 616 617,50	97,22
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 616 617,50	97,22
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	35 578,23	2,14
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-18 470,89	-1,11
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	29 051,84	1,75
DISPONIBILITES	29 051,84	1,75
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	1 662 776,68	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			1 616 617,50	97,22
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			1 616 617,50	97,22
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			1 616 617,50	97,22
TOTAL BELGIQUE			65 000,00	3,91
BE0974289218 ASIT BIOTECH	EUR	40 000	65 000,00	3,91
TOTAL CANADA			157 500,00	9,47
CA82967M1005 SIRONA BIOCHEM	EUR	3 500 000	157 500,00	9,47
TOTAL FRANCE			1 261 517,50	75,87
FR0004032746 NEOVACS	EUR	375 000	76 125,00	4,58
FR0010120402 THERACLION	EUR	235 000	157 450,00	9,46
FR0010417345 DBV TECHNOLOGIES	EUR	6 000	63 660,00	3,83
FR0010526814 SUPERSONIC IMAGINE	EUR	57 500	78 200,00	4,70
FR0011341205 NANOBIOFIX	EUR	6 000	69 840,00	4,20
FR0011511971 ICERAM	EUR	21 000	62 160,00	3,74
FR0011648971 QUANTUM GENOMICS REGROUPEES	EUR	12 000	64 080,00	3,85
FR0011716265 CROSSJECT	EUR	50 000	60 300,00	3,63
FR0011799907 GENOMIC VISION	EUR	400 000	126 400,00	7,60
FR0012333284 ABIVAX	EUR	6 000	71 040,00	4,27
FR0012596468 SENSORION	EUR	75 000	75 450,00	4,54
FR0012616852 CERENIS THERAPEUTICS	EUR	155 000	75 950,00	4,57
FR0012633360 CELLNOVO GROUP	EUR	50 000	65 300,00	3,93
FR0013183985 GENSIGHT BIOLOGICS	EUR	20 000	66 600,00	4,01
FR0013233475 LYSOGENE	EUR	50 000	80 000,00	4,81
FR0013240934 EUROBIO SCIENTIFIC	EUR	22 500	68 962,50	4,15
TOTAL PAYS-BAS			132 600,00	7,97
NL0012044762 NOXXON PHARMA	EUR	130 000	132 600,00	7,97

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*